

Département du Puy-de-Dôme - Commune de VODABLE

Séance du 28 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit mars à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de VODABLE se sont réunis en séance ordinaire dans la salle Multi-Activités conformément à l'article L 2121-7 et L 2122.8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Maire (J-M Labussière), 1^{ère} Ajointe (N. Loubinoux), 2nd Adjoint (R. Durand) et conseillers (Corinne Gerber, Sophie Besson, Aurélie Dumont, Ludivine RODARY, Patrick Dupain)

Absents : Michel Anglade,

Date de convocation : 18 mars 2022
Secrétaire de séance : Corinne Gerber

Tenue dans le respect des règles sanitaires en vigueur,
La séance a été ouverte à 20h35 sous la présidence de LABUSSIERE Jean-Marc, Maire sur les sujets suivants :

Ordre du jour :

1. Vote du Compte Administratif commune 2021,
2. Vote du Compte de Gestion commune 2021,
3. Vote affectation de résultats 2021,
4. Vote des Taxes Communales 2022,
5. Vote du Budget Primitif commune 2022,
6. Vente maison instituteur,
7. RPI,
8. Tableau élections présidentielles avril 2022,
9. Vente parcelle ZB 177 (bail rural),
10. Questions diverses ...

1. DCM 2022/006 – Vote du Compte Administratif commune 2021**2. DCM 2022/007 - Vote du Compte de Gestion commune 2021**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le compte administratif 2021 et le compte de gestion 2021 du budget communal qui peut se résumer ainsi :

Fonctionnement

Dépenses :	168 547,74 €
Recettes :	180 164, 10 €
Résultat :	11 616,56 €
Report 2020	6 817,87 €
Résultat exercice 2021	18 434,43 €

Investissement

Dépenses :	55 843,13 €
Recettes :	111 888,27 €
Résultat :	56 045,14 €
Report 2020	-74 024,48 €
Résultat exercice 2021	- 17 979,34 €

Sous la présidence de Mme Nathalie Loubinoux, 1ère adjointe (Mr le Maire ne participant au vote), le compte administratif et le compte de gestion sont adoptés à l'unanimité.

Vote : 7 VOIX POUR

3. DCM 2022/008 - Vote de l'Affectation de résultats 2021

Sur l'excédent 2021 de 18 434,43 € Mr le Maire propose d'affecter 13 414,02 € au budget d'investissement et de garder 5 020,41 € au budget de fonctionnement.

Vote : 8 VOIX POUR

4. DCM 2022/009 - Vote des Taxes Communales 2022

Mr le Maire indique qu'il n'y aura pas d'augmentation des taxes communales pour 2022

Vote : 8 VOIX POUR

5. DCM 2022/010 - Vote du Budget communal 2022

Mr le Maire propose le budget prévisionnel 2022 suivant :

Budget de fonctionnement équilibré à 186 340,31 €
Budget d'investissement équilibré à 232 228,80 € (dont 15 199,68 € alloués aux dépenses de réfection de la toiture de l'église).

Vote : 8 VOIX POUR

6. DCM 2022/011 - Vente maison instituteur

Mr le Maire propose de mettre à la vente l'ancienne maison de l'instituteur situé rue des Gaillardes.

La cour serait fermée au niveau du préau afin de laisser un accès libre au 1er étage du bâtiment communal par les pailhats.

Les adhérentes de l'Association « Expression Libre » qui occupe cette maison pour leurs réunions pourraient être relogées à la Maison Boiron.

L'estimation de l'agence immobilière s'élève à 85 000 €. Le bénéfice de la vente pourrait servir à des investissements futurs (garage communal, voirie...)

Vote : 8 VOIX POUR

7. RPI

L'éclairage des abribus est en cours.

8. Tableau des élections présidentielles

Mr le Maire propose à chaque conseiller de bien vouloir s'inscrire afin d'assurer une permanence au bureau de vote les 10 et 24 avril prochains en vue des élections présidentielles.

Ouverture du bureau de vote : 8h – 19 h.

9. DCM 2022/012 - Vente parcelle ZB 177 – VODABLE

La commune de Vodable est propriétaire d'une parcelle de terrain agricole cadastrée ZB177 située sur la commune d'Antoingt et d'une superficie de 7a 50ca.

Elle est actuellement exploitée par un agriculteur d'Antoingt pour un loyer annuel d'environ 6 € par an. Ce dernier souhaite en faire l'acquisition.

**Vote : 7 VOIX POUR
1 VOIX CONTRE**

10. DCM 2022/013 - Sollicitation des Fonds de Concours

Mr le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de lui accorder délégation en vue de solliciter les fonds de concours auprès de l'API pour les travaux suivants :

- Adressage et plaques de rues
- Travaux dans un logement communal
- Colombarium
- Mur en pierre sèche du chemin allant à l'église de Colamine
- Boitier de sonnerie de l'église

Vote : 8 VOIX POUR

Questions diverses

Pas de questions diverses

Fin de la séance à 23h